



L'édito du Maire

Ce samedi 23 mars, nous avons rendu un vibrant hommage à notre Maire honoraire Monsieur Louis Dudé, en donnant son nom à l'école publique qu'il a faite construire en 1971. Il a assumé le poste de Maire pendant 33 ans de 1956 à 1989. Durant ses 6 mandats, il a structuré la commune, l'école faisant partie d'un grand nombre de réalisations, du foyer rural en 1956, en passant par le complexe sportif avec la salle omnisports et la piscine, pour finir avec l'installation de la société nouvelle Mayaud avec Monsieur Lissague, les HLM et toutes les autres constructions que vous connaissez.

Nous avons aussi inauguré la chaudière à bois déchiqueté qui alimente les écoles et 3 logements ainsi que la rénovation thermique de l'école élémentaire. Cette inauguration est vraisemblablement la dernière de cette mandature. L'équipe en place est venue à bout de ses projets qui comprenaient : l'étude du PLU, l'agrandissement de la mairie (projet initié par l'équipe précédente), la deuxième tranche du

lotissement de la Moutonnerie, la réfection du clocher de l'église, la ZA de Bonneveau, le transfert des services techniques à la zone d'activité Bernard Lissague...

2013 est l'année des études, les entrées et la traversée du bourg avec le Conseil Général. Le lotissement Hurtaudière 2, le lotissement des Malgagnes (noms provisoire ou à confirmer). Le loisir/tourisme sur la forêt avec le site de la Chevalerie de Sacé et le plan d'eau des Loges en coopération avec le SIVM, Saumur Agglo, l'Office de Tourisme, le Pays Saumurois, le PNR et le Comité Départemental de Tourisme. La maison des services en réhabilitant l'ancienne caserne des pompiers. Le contrat nature régional avec le PNR et le SMLA, concernant les peupleraies de l'entrée du bourg coté sud, ainsi que le cours du ruisseau de la fontaine saint Maurille.

Brain poursuit son développement en suivant sa démographie, en harmonie avec la façon de vivre de ses habitants, village d'accueil et de convivialité.





Etude traversée de bourg

Cette année, une étude d'aménagement du centre bourg va être réalisée en partenariat avec le Conseil Général compétent pour la route départementale qui va de la Chaussée à la Breille les Pins. Il s'agit de rendre plus aisée la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos tout en facilitant l'accès aux commerces et aux équipements publics. Des aménagements spécifiques seront aussi étudiés pour les entrées de bourg afin de limiter les risques routiers et de les embellir.

La Hurtaudière

En collaboration avec le CAUE du Maine et Loire, un concours d'architecte va être lancé pour concevoir l'aménagement urbain dans le secteur de la Hurtaudière. La municipalité vient d'acquérir les terrains. Ce projet devra respecter les règles inscrites dans le PLU notamment en prévoyant un habitat dense et une mixité sociale forte avec une place privilégiée donnée à des logements accessibles à nos aînés. Bien entendu les aspects environnementaux des constructions seront pris en compte.

Cette année sera réalisé l'effacement des réseaux route de Montsoreau avec la réfection du tout à l'égout.

Le château d'eau

Vous l'avez peut-être déjà vu au cours d'une promenade dans la forêt... Il se trouve sur le chemin des Espagnols, au milieu de la côte sur la gauche. Quelques centaines de mètres après avoir longé le stade, vous le découvrez : c'est le château d'eau.

Construit dans les années 80 par le syndicat des eaux il n'a finalement jamais été mis en service et nous ne savons pas vraiment pourquoi. Saumur Agglo qui gère maintenant l'alimentation en eau potable de vos foyers a décidé de le mettre en service. Bien sûr, quelques travaux sont nécessaires notamment un petit rafraîchissement des installations techniques (maintenance) et le raccordement du château d'eau au réseau d'eau potable par la création d'une canalisation pour rejoindre la rue de Sacé. Sa mise en service, au mois de juin, permettra d'améliorer la pression dans certains foyers et aussi de bénéficier d'une réserve d'eau de 650 m³.

Nouveau lotissement

Le bourg s'étend de façon mesurée avec la création d'un lotissement d'une 15aine de maisons. La réalisation d'une voie centrale permettra de desservir les parcelles. L'ensemble des maisons sera raccordé à l'assainissement collectif. La municipalité a fait les acquisitions foncières et va en 2013 engager les travaux de viabilisation.



Déconstruction services techniques



C'est une longue histoire qui va se terminer avec la démolition des anciens services techniques situés rue de Tourzel. En effet dans les années 50, monsieur Monssu père a créé son entreprise de menuiserie. Ses fils Jean et Robert ont repris l'affaire et ont créé les charpentes Brainoises. Cette activité, qui a occupé jusqu'à 30 salariés, s'est arrêtée en 1981. La commune a acheté le bâtiment pour en faire une "usine relais" qu'elle a loué à l'entreprise Fabrimeuble durant 3 ans. A l'issue de cette période Fabrimeuble rachète le bâtiment. La commune rachète à nouveau ce local aux enchères en 1995 à la suite de l'arrêt de l'activité. Elle y installe ses services techniques. Aujourd'hui les locaux, devenus vétustes, vont être démolis afin d'y construire à moyen terme des logements.



L'inauguration de l'école Louis Dudé

Le 23 mars, jour du carnaval nous avons pu voir déambuler dans les rues de Brain sur Allonnes, le char de l'école publique. Celui-ci représentait une remarquable maquette de l'école d'aujourd'hui, achevée après les travaux d'isolation.

Le défilé se termina sur la place pour ensuite célébrer l'inauguration de l'école publique qui désormais portera le nom de Monsieur Louis Dudé.



Monsieur Louis Dudé fut maire de 1956 à 1989. Tout au long de ses différents mandats, il participa à l'épanouissement de la commune, acquisition de nombreux terrains pour la création de logements HLM, la construction

du foyer rural, l'équipement du terrain de sport, la création de la salle omnisports, et bien d'autres réalisations comme la construction de l'école en 1971. M. le Maire et les conseillers ont donc tenu à profiter de cette rénovation et de la construction de



la chaufferie à bois pour baptiser cette école Ecole Publique Louis Dudé. Ce choix a été mené avec les élèves de l'école. Tous les organismes et les artisans ayant participé ont été remerciés par les différents interlocuteurs, Yves Boucher Maire, Guy Bertin Conseiller Général, Jean Charles Taugourdeau Député, Jean Yves Lallart Sous-Préfet et en présence de Louis Dudé, très ému.

A suivi la plantation de platanes par M. Dudé, des différents directeurs de l'école publique, du sous-préfet puis de M. le maire. Ces arbres remplacent les grands peupliers d'Italie coupés. Cette cérémonie se termina par un vin d'honneur servi dans la cour de l'école.



Allée de la Coutancière et entrée de bourg

Contrat Nature "Renforcement des continuités écologiques dans le val d'Authion"

La commune s'engage

Au printemps 2012, la région Pays de la Loire a lancé un appel à projet nommé "Contrat Nature". Ce contrat permet, aux communes et collectivités intéressées, de reconstituer des milieux naturels (zones humides, mares, prairies bocagères...), d'obtenir des fonds et un appui technique.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a ainsi démarché les communes qui souhaitaient participer à ce projet.

Lors de la séance du 9 octobre 2012, le conseil municipal a décidé de s'engager dans ce programme. Brain sur Allonnes, avec le soutien du PNR Loire-Anjou-Touraine, a ainsi pu répondre favorablement à cet appel. Ceci a permis d'obtenir de la part de la région un taux de

subventions de 80% pour la réalisation des travaux de restauration sur la commune. Ceci équivaut à une participation financière de la région s'élevant à 40 009 € pour un projet de 50 010 €.



Des aménagements pour améliorer les paysages et la biodiversité



Les terrains retenus sont situés au lieu-dit "Le Chenil" à l'entrée Sud du Bourg ainsi que Saint Maurille. La surface totale de ces parcelles représente 5,25 ha.

A travers ce contrat, la commune a souhaité : restaurer et entretenir des prairies, recréer une dimension écologique et paysagère.

Pour les parcelles 1 et 2, ceci permettra aussi d'ouvrir à la vue l'entrée du bourg, de rendre et de mettre en valeur l'allée paysagère du château. Les divers aménagements prévus po

- L'abattage et le rognage (dessouchage) des peupliers,
- Le labour et le semis de semences fourragères dans le but de recréer des prairies,
- La plantation de haies bocagères et d'arbres isolés sur l'ensemble des parcelles,
- La pose de clôtures et d'abreuvoirs,
- La création de trois mares,
- La mise en place d'amas de pierre dans le cours d'eau dans le but de le redynamiser (création de méandres),
- La préparation d'un cheminement piéton à l'extrémité des parcelles.

Par la suite, les parcelles 1 et 2 seront dédiées au pâturage et la parcelle 3 à la fauche. La recherche du/des futur(s) exploitant(s) sera réalisée par la commune en collaboration avec le PNR Loire-Anjou-Touraine et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire.

Concernant les travaux sur les parcelles les plus au nord, ceux-ci seront limités à l'arrachage de 300 m² de bambou. En effet, la forêt marécageuse présente une forte diversité floristique, ainsi il n'est pas prévu de réaliser d'autres interventions sur ce lieu.



Allée de la Coutancière et entrée de bourg



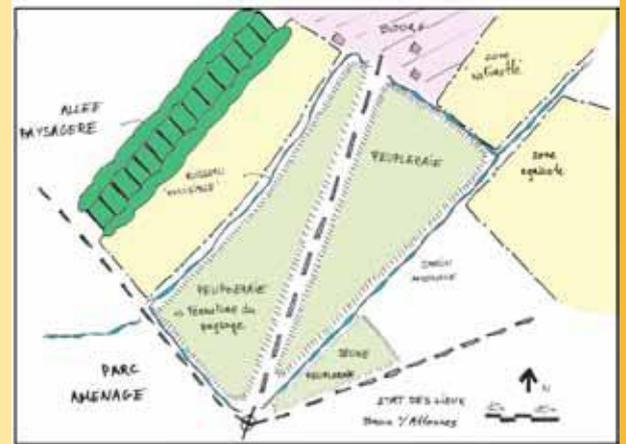
Des travaux menés jusqu'en 2014

L'ensemble des travaux devront être réalisés durant les années 2013 et 2014. Cependant, le départ du chantier pour les parcelles 1 et 2 va dépendre de :

- l'acquisition des parcelles, pour le moment en propriété privée,
- de la date de coupe des peupliers.

Les travaux se poursuivront en automne et jusqu'au début de l'hiver de cette année par le rognage des peupliers, l'arrachage des bambous, la mise en place d'amas de pierres dans le cours d'eau et la création des trois mares sur le site.

Le reste des travaux (le labour, les semis, les plantations et la pose des clôtures)



se réalisera au courant de l'année 2014.

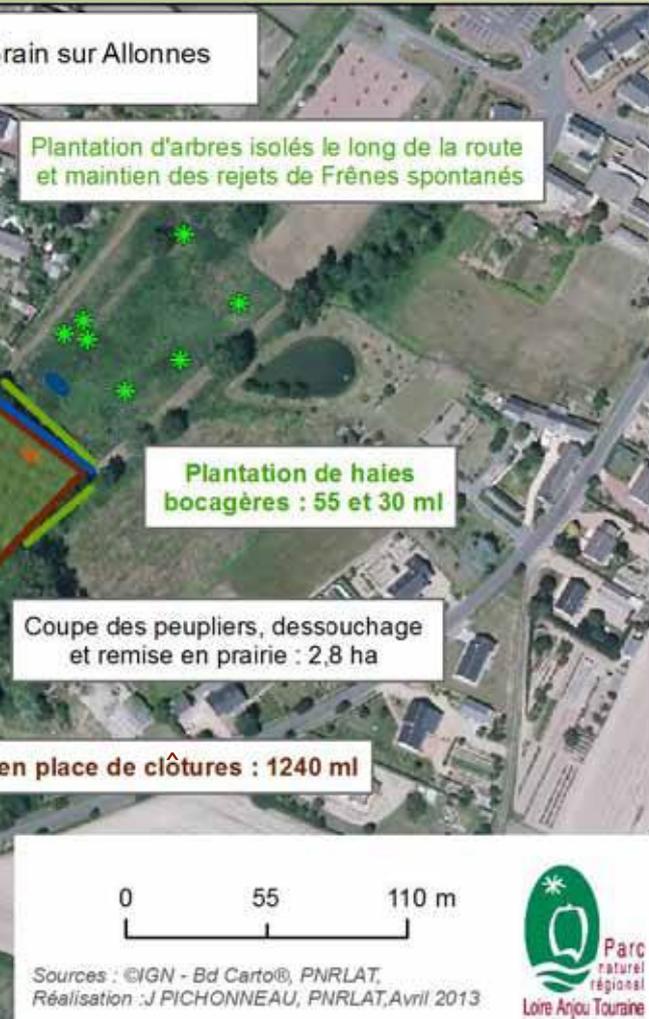
Une inauguration sera programmée sur les sites dès lors que les chantiers seront terminés.

Le "Contrat Nature" permettra de recréer des prairies destinées à être fauchées et pâturées. Ainsi, à l'entrée du bourg, vous verrez d'ici quelques années des animaux qui profiteront de ces nouveaux aménagements pour la joie de l'exploitant mais aussi des petits et des grands. De plus, l'identité du Val d'Authion perdue sur la commune sera de nouveau mise en avant, grâce aux plantations de haies bocagères principalement constituées de têtards.

ur la zone marécageuse située Rue de la Fontaine

r un réseau de haies et redonner à l'espace choisi

re visible le ruisseau de la Fontaine Saint Maurille
our restaurer les parcelles 1,2 et 3 sont :



La Forêt - Arrivée de Pascal Desman

Brain d'air en forêt

En 2013 : changement de programme pour le Brain d'air en forêt.

Durant les deux dernières éditions, l'équipe d'un Brain d'air en forêt a essayé d'animer la forêt brainoise

en proposant du Run & Bike (course à pied et VTT). Cela n'a pas été un franc succès il faut bien l'avouer. Cette année on garde le nom mais nous proposons une nouvelle manifestation entièrement repensée sur le thème de la fête de nature et du terroir. Elle



a été labellisée par l'organisation nationale "Fête de la Nature" ; créée en 2007 sur l'initiative du Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage, la Fête de la Nature bénéficie depuis sa création du soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Il s'agit de la septième édition nationale.

L'organisation de cette manifestation a été possible grâce à l'Amicale sapeur-pompier, l'AREGHAT, le Comité des fêtes, le Cyclo marche brainoise, le relais jeunes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, la Saint Hubert brai-



noise, 2 pieds 2 roues et la municipalité.

Au programme d'un Brain d'air en forêt :

- Sculptures sur bois,
- Débardage à cheval,
- Atelier gemmage,
- Balades pédestres commentées,
- Balades en VTT (uniquement le matin et venez avec votre vélo),
- Balades à cheval,
- Expositions,
- Jeux enfants,
- Marché du terroir,
- Restauration sur place (possibilité de réserver au 02 41 52 03 28 ou au 02 41 52 87 40).

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 26 mai à partir de 9h jusqu'à 19h. L'entrée est gratuite.

Venez-vous oxygéner sur la forêt communale de Courcy et plus particulièrement sur le site de la Chevalerie de Sacé.

Nous vous y attendons nombreux pour fêter ensemble la Nature et le Terroir.



Les sentiers PMR

Un sentier pour les personnes à mobilité réduite (PMR) va être créé dans la forêt de Brain sur Allonnes. Il s'agit de faciliter la déambulation tout en s'assurant que toute la sécurité nécessaire soit assurée pour les individus limités dans leur déplacement en raison de leur situation. Il peut s'agir notamment de personnes qui ont des difficultés à marcher, qui sont en fauteuil roulant ou encore qui sont mal voyante. Mais c'est aussi pour les familles qui ont des poussettes, les jeunes enfants qui en sont à leur premiers pas... Les PMR sont en

fait très nombreuses et bien entendu il faut aussi penser à elles. Ce sentier, accessible à partir du parking de la salle omnisports bénéficiera d'aménagements spécifiques qui seront élaborés en partenariat avec Saumur Agglo et l'ONF.



Nouvel agent communal

Pascal Desman, technicien territorial, prendra les fonctions de responsable du service technique le 13 juin prochain.

Il est actuellement responsable ingénierie VRD à la communauté de communes de Doué la Fontaine.

Il connaît bien cette fonction car il a déjà exercé le poste de responsable des services voirie, bâtiment et service des eaux à Montreuil Bellay et Doué la Fontaine. Il a également assuré la direction du service technique de Corné. Il est recruté sur un poste d'encadrant, de gestionnaire et d'homme de terrain.



La balade du coq - L'animation locale

La balade du coq

L'église Saint Maurille s'est refait une beauté, son clocher remis à neuf coiffé d'un nouveau dôme, surmonté d'un nouveau coq. Ce coq brillant de neuf est l'œuvre de Stéphane Auder, artisan ornementaliste à Bocé, meilleur ouvrier de France 2011. L'installation de ce coq, tradition oblige, a été confiée au plus jeune ouvrier couvreur de l'entreprise "Au bois couvert" de Bossé-37, Nicolas Bariller. Mais avant son installation, il fallait "faire pisser le coq" ! Soucieuse de respecter la tradition perpétrée par des générations de couvreurs lors de l'ins-

tallation d'un coq de clocher, l'entreprise souhaitait en respecter les rites. C'est ainsi que le 14 juillet 2012, nous avons pu voir les couvreurs balader les coqs, ancien et nouveau, par les rues du bourg et parfois entrer chez les particuliers pour qu'ils puissent, contre quelques pièces, toucher et caresser ce coq porte-bonheur !

Emblème religieux et emblème républicain, le coq enrubanné de tricolore a réuni les brainois sur le parvis de l'église le 17 juillet 2012 pour son installation. Exposé aux portes de l'église, chacun a pu le caresser. Toujours dans la tradition, le Père J.H. Soret a béni le coq et M. le Maire a accompagné au sommet du clocher le jeune Nicolas Bariller portant le coq enrubanné et béni pour l'y installer. A ce jour, le coq offre toujours ses rubans au vent et témoigne de la tradition respectée.



L'animation locale du territoire

L'animation locale du territoire permet de développer des projets par et pour les habitants : les enfants, les jeunes et les familles au service des communes de Brain sur Allonnes, Neuillé, Vivy et La Breille les Pins.

Pour les enfants et Pour les jeunes
GRATUIT

ECOLE MULTISPORTS 8/12 ANS et + 12 ans

Activités sportives en cycle à la carte chaque samedi
accès libre et gratuit

8/12 ans de 10h à 11h

+12 ans de 11h à 12h

Initiation aux nouveaux sports tels que : Bumball, Tchouk ball, Poulball, zumba, Kin ball, sarbacane...

Info sur les cycles et sports proposés dans les espaces jeunesse

✉ afbrainsecretariat@hotmail.fr

☎ : 09.65.33.93.78



Pour les familles

RENCONTRES ET ECHANGES entre parents

Les ateliers cuisine PARENTS / ENFANTS

Ateliers adultes/enfants autour de la cuisine 1 mercredi tous les 2 mois de 14h à 17h - 3 € par famille

Le Brain de Panier

Des légumes tout frais prêt de chez vous 1 fois semaine issus de l'agriculture biologique.

Partage de recettes, dégustation, autres produits sur commande.

Le guide des services du canton
édition 2013 dédié aux familles est
disponible dans votre mairie



Gardes d'enfants Réflexion autour des modes de gardes d'urgence et des horaires atypiques du canton. Vous êtes concerné ? Contactez-nous



Vous avez des idées, des envies, des projets, autour de l'enfance, la jeunesse, de la famille, de la parentalité, l'Animation locale du territoire vous accompagne:

✉ juli.animlocale@live.fr ☎ : 09.65.33.93.78



Calendrier des manifestations

Date	Evènement	Lieu	Organisateur
Dimanche 26 mai	Brain d'air en forêt	Site de la Chevalerie	Fête communale
Samedi 1 ^{er} juin	Gala de danse	Salle omnisports	Loisirs corporels/danse modern jazz
Samedi 8 juin	Tournoi basket	Salle omnisports	AEBB
Dimanche 9 juin	Fête du foyer / vide grenier	Bourg	Foyer rural
Samedi 29 juin	Fête de l'école publique	Stade Picard	APE
Dimanche 30 juin	Kermesse de l'école Saint Joseph	Stade Picard	APE
Samedi 6 juillet	Festival "les débranchés"	Forêt de Courcy	Relais jeunes
Samedi 13 juillet	Soirée paëlla	Foyer rural	Comité des Fêtes Sapeurs Pompiers
Dimanche 21 juillet	Fête médiévale	Site de la Chevalerie	AREGHAT
Mercredi 7 août	Journée animation en milieu rural	Site de la Chevalerie	AREGHAT
Dimanche 25 août	Saint Fiacre / vide grenier	Site de la Chevalerie	AREGHAT
Dimanche 25 août	Rando vieilles moto	Foyer rural	Amicales motocyclistes
Vendredi 13 septembre	Loto	Salle omnisports	UFAB
Samedi 14 au lundi 16 sept	Fête de la Saint Maurille	Bourg	Fête communale

Réseau de voisinage

Lors de sa réunion publique, la gendarmerie a présenté le dispositif "solidarité de voisinage" qui vise à mettre en œuvre une vigilance citoyenne en vue de prévenir les actes délictueux : fiches à disposition en mairie.

Le frelon asiatique et le phytolaque

Le frelon asiatique et le phytolaque (raisin d'Amérique) commence à envahir nos campagnes. Ils sont une réelle menace pour l'écosystème. C'est pourquoi la municipalité a décidé de les éradiquer, en proposant pour le frelon de prendre en charge la destruction des nids. Et pour le phytolaque, la mairie a fait appel à l'ONF pour l'aider à le supprimer.

AIDEZ-NOUS A LES ERADIQUER !



Plan canicule

On commence tout juste à apercevoir le soleil que nous vous parlons déjà du plan canicule. N'attendons pas les grandes chaleurs pour s'y préparer ! Un formulaire est disponible en mairie pour les personnes âgées, isolées ou handicapées qui souhaiteraient se faire recenser à ce sujet. Votre santé peut être en danger lorsque ces 3 conditions sont réunies : forte température ; la nuit la température descend très peu ; et lorsque cela dure plusieurs jours consécutifs.

Pensez au **15** si vous êtes témoin d'un malaise

Enquête Insee

L'Insee réalise, entre le 6 mai et le 13 juillet 2013, une enquête sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités par un enquêteur de l'Insee. Il sera muni d'une carte officielle d'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



La mairie bientôt sur le Web



"La commune va disposer de son site internet !" : enfin pourrais-t-on se dire. Bien que la commission communication ait toujours eu comme l'objectif de créer ce site, elle a souhaité privilégier l'information papier, plus accessible à l'ensemble de la population. Le Brain d'info et le Brain Pratic en sont la concrétisation. Ces supports constituent aujourd'hui les outils pour construire le site. Cependant le faire "vivre" doit s'organiser convenablement, afin qu'il devienne une référence d'informations pour les Brainois. Il ne remplacera pas bien sûr les éditions ponctuelles du Brain d'info. Ce site se veut simple et clair pour trouver un maximum d'informations (l'actualité, l'enfance, les démarches et formalités, les manifestations, les délibérations du conseil, l'urbanisme, et tant d'autres...).

L'ouverture se fera dans l'été.